

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

BUROPRO **Citation**

**Rapport de Buropro Citation Inc.
en vertu de la Loi sur la lutte
contre le travail forcé et le
travail des enfants dans les
chaînes d'approvisionnement**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Introduction

Ce document constitue le rapport annuel inaugural (le « **Rapport** ») conformément à l'article 11 de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « **Loi** ») et est déposé au nom Buropro Citation Inc. couvrant leur exercice financier respectif pour la période de 12 mois terminée le 30 avril 2024 (la « **Période de référence** »).

Notre structure et nos activités commerciales

Buropro Citation Inc. Inc. est une entité qui exerce ses activités dans deux segments principaux : le segment commercial et le segment vente au détail. Nous sommes présents dans cinq secteurs d'activité principaux : fournitures de bureau, mobilier de bureau, Impression-Création, Détail (Librairie, arts et jeux), Équipement et technologie.

L'entreprise est constituée d'un conseil d'administration sur lequel siège les neuf actionnaires de l'entreprise et est dirigée par le président, Guy Bergeron. Leur rôle est d'approuver les politiques relatives aux droits de l'homme et de superviser la mise en œuvre des initiatives de conformité à la Loi S-211.

Le siège social Buropro Citation Inc. est situé au 505, Boulevard Jutras Est, Victoriaville (Québec) Canada G6P 7H4.

Au 30 avril 2024, l'entreprise comptait 480 employés. De ce nombre, 5 sont chargés de la gestion de l'approvisionnement pour l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Notre chaîne d'approvisionnement

95% des 100 000 produits différents achetés par l'entreprise proviennent de manufacturiers qui proviennent principalement de l'Amérique du Nord. Nous avons également comme principaux fournisseurs directs plusieurs grandes compagnies de renom tel que Lego, Playmobil, HP, Canon, Lexmark, Konica Minolta, 3M et Staedtler, qui ont des normes élevées à l'égard du respect des droits humains. Nous avons également des distributeurs et imprimeurs Québécois pour tout le volet librairie (ADP et Socadis) et Mobilier de bureau (Logiflex et Artopex). Également, plus de 50% de notre approvisionnement est fait auprès de Novexco, notre regroupement d'achat.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Les produits de marque nationale et privée sont achetés par le Groupe Novexco directement auprès de fabricants ou de fournisseurs, par l'entremise des représentants du fabricant ou du fournisseur ou de courtiers. Sauf exceptions, le Groupe Novexco s'approvisionne auprès de plus de 200 fabricants et fournisseurs de premier niveau, principalement situés en Amérique du Nord. Les achats à l'extérieur de l'Amérique du Nord représentent moins de 3% des achats totaux du Groupe Novexco.

Étant donné la cartographie préliminaire effectuée de notre chaîne d'approvisionnement qui s'avère être concentrée principalement au Canada et aux États-Unis et la réputation dont jouissent les fournisseurs de premier niveau qui la compose, nous estimons de façon préliminaire faible le risque du recours au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. Toutefois, nous reconnaissons qu'il pourrait y avoir un risque accru au recours au travail forcé et au travail des enfants dans la portion de notre chaîne d'approvisionnement située en Asie.

Politique, gouvernance et processus de diligence raisonnable au travail forcé et au travail des enfants.

a. Politiques d'entreprise

Buropro Citation s'est dotée de différentes politiques qui s'adressent à l'ensemble de l'entreprise, incluant la direction et tous les employés.

Ces politiques englobent les normes éthiques qui régissent notre entreprise et qui s'arriment avec les lois en vigueur au Québec. Nos politiques précisent les comportements attendus de toutes les personnes concernées dans leurs activités quotidiennes et leurs interactions avec autrui.

b. Conduite des fournisseurs

Bien que nos méthodes et procédures visent à obtenir des comportements souhaités de nos fournisseurs, nous désirons améliorer celles-ci et sommes présentement à l'étude de moyens additionnels afin de réduire le risque au recours au travail des enfants et au travail forcé dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement.

c. Gouvernance

Le conseil d'administration est responsable de l'éthique et de la gouvernance d'entreprise de Buropro Citation Inc. Dans le cadre de son mandat, le C.A. vérifie la

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

conformité de Buropro Citation Inc. aux dispositions légales et réglementaires applicables en matière d'éthique et de gouvernance.

Le C.A. revalide périodiquement les principes et lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise et formule des recommandations. Le C.A. a également le devoir de mettre en place les politiques et procédures nécessaires pour signaler, entre autres, les cas d'inconduite ou de violation de nos politiques et du code de conduite des fournisseurs, ce qui inclut notamment le travail forcé et le travail des enfants.

Engagement de l'entreprise/ Processus de plainte et de dénonciation

Nous nous engageons à mettre en œuvre des processus pour évaluer et identifier les risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

Nous collaborons avec nos parties prenantes, y compris les employés, les fournisseurs, les clients, les communautés locales et les organisations non gouvernementales, pour promouvoir les droits de l'homme et remédier aux impacts négatifs. Nous attendons de nos fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent les mêmes normes élevées en matière de droits de l'homme.

Ainsi, toute préoccupation concernant le travail forcé ou le travail des enfants dans nos opérations ou nos chaînes d'approvisionnement doit être communiquée sans délai par le biais du processus de formulation de plainte. Les employés et les fournisseurs peuvent notamment informer leurs collègues, y compris leurs superviseurs, les représentants des Ressources Humaines, ou leur supérieur immédiat.

Évaluation des risques de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement et les mesures déjà prises durant la Période de référence pour prévenir les risques

Nous sommes présentement à évaluer le risque au recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement. Notre regroupement d'achat, Novexco, à la suite de ses analyses préliminaires effectuées en fonction du volume d'affaires auprès des fournisseurs, a conclu qu'il n'y a pas de risque élevé démontré.

Au cours du prochain exercice, la direction mettra en place certaines initiatives afin de parfaire l'évaluation du risque au recours au travail forcé et au travail des enfants dans ses

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

opérations et ses chaînes d'approvisionnement en poursuivant l'enquête établie par Novexco auprès de nos propres fournisseurs.

a. Éléments introduits durant la Période de référence.

Quoi que la très grande majorité de nos fournisseurs et manufacturiers de premier niveau soient situés au Canada et aux États-Unis, certains un petit nombre d'entre eux sont situés en Asie. Notre regroupement d'achat, Novexco a demandé à ses 200 fournisseurs de premier niveau les plus importants qu'ils nous confirment leur respect de la Loi. En date du Rapport, près de 80% d'entre eux affirment être conformes aux exigences de la Loi.

Buropro Citation prévoit, dans le cadre de nos contrats d'approvisionnement, intégrer un formulaire de déclaration qui permettra à nos différents fournisseurs de confirmer qu'ils se conforment à la loi.

Mesures prises pour remédier à tout recours au travail forcé ou au travail des enfants

Sans objet, puisque nous n'avons pas identifié de cas de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement au cours de la Période de référence, nous n'avons donc pas eu à envisager prendre ni n'avons-nous pris aucune mesure visant à remédier à de tel cas.

Mesures prises pour remédier aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables engendrées par toute mesure visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre des activités.

Au cours de la Période de référence, Buropro Citation Inc. n'a eu connaissance d'aucune perte de revenus des familles les plus vulnérables due à l'application des mesures visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants. Toutefois, toute allégation, divulgation ou découverte de telles pertes de revenus sera prise très au sérieux par Buropro Citation Inc., qui s'assurera de mener une enquête dans les meilleurs délais. Dans un tel cas, Buropro Citation Inc. verra à appliquer toute mesure corrective appropriée afin de remédier à la situation.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Formation

Les employés de Buropro Citation Inc. bénéficient régulièrement de formations personnalisées sur des sujets relatifs à nos politiques internes. Tous les nouveaux employés de bureau reçoivent de la documentation et une formation à cet effet.

Buropro Citation Inc. effectue une vigie législative constante lui permettant d'être à l'affût des derniers développements législatifs pouvant avoir un impact sur ses activités. Dans le cadre de l'adoption de la Loi, plusieurs discussions et échanges ont eu lieu entre la direction et les membres du conseil d'administration relativement aux nouvelles obligations découlant de la Loi et les risques reliés au travail forcé ou au travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement de Buropro Citation Inc. Des discussions ont également eu lieu parmi les membres de la direction durant la période de référence concernant certaines initiatives à mettre en place. L'un des objectifs est notamment d'inclure de nouvelles dispositions dans nos politiques en lien avec l'interdiction au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

Évaluation de l'efficacité

Buropro Citation Inc. a entamé un processus de vigie et de prévention visant à réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement. Pour l'instant, aucune évaluation de l'efficacité de ces mesures n'a été entreprise. Toutefois, le Buropro Citation Inc. prévoit évaluer ultérieurement l'impact de ces actions pour mieux prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement.

Approbation et attestation

Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Buropro Citation Inc., conformément à l'alinéa 11(4)(b)(ii) de la Loi le 30 mai 2024.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, nous attestons que nous avons examiné les renseignements contenus dans le rapport pour chacune des entités déclarantes énumérées ci-dessus. À notre connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, nous confirmons que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Pour plus de clarté, nous donnons l'attestation ci-dessus en tant qu'administrateur et dirigeant des entités déclarantes et non pas en notre nom personnel.

Daté du 30^e jour de mai 2024

Buropro Citation Inc.

Par : >> *Guy Bergeron*

Guy Bergeron, Président, chef de la direction et secrétaire du conseil d'administration, j'ai le pouvoir de lier Buropro Citation Inc.